

## Résultat de marché / Avis d'attribution

### **Section I : Pouvoir adjudicateur**

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

M. Bridey Jean-Jacques  
Ville de Fresnes,  
1 place Pierre et Marie Curie,  
F-94260 Fresnes. Tél. (+33) 1 49 84 56 56.

### **Section II : OBJET DU MARCHÉ**

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

**ACQUISITION DE PNEUMATIQUES POUR LE GARAGE MUNICIPAL**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Marché de fournitures.

Livraison : Fresnes 94260

II.1.3) L'avis implique :

La conclusion d'un accord-cadre.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

La prestation prévue pour les véhicules légers et utilitaires comprend uniquement la livraison des pneus. Celle prévue pour les poids lourds comprend les démontages et montage complets. Accessoirement, le marché peut porter sur des prestations diverses liées à la fourniture des pneus (réglage de parallélisme, équilibrage).

### **Section III: Procédure**

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Procédure adaptée. Marché à bons de commande.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction	
- critère n° 1 : prix	60%
- critère n° 2 : la valeur technique de l'offre, appréciée sur la base de la note méthodologique du candidat et sur le nombre de marques proposées	40%

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Date et numéro de l'avis de publicité de mise en concurrence :

Avis du : 19/09/2011 - n°2057519 sur le BOAMP

### **Section IV : Attribution du marché**

MARCHÉ no : 11100 du 02/12/2011

IV.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 16/11/2011

IV.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 1

IV.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE :

SNC EUROMASTER France 180, Boulevard de l'Europe – 38330 MONTBONNOT  
IV.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

- ❖ Le montant minimum annuel est de 500 euros HT
- ❖ Le montant maximum annuel est de 15 000 euros HT.

**Section V : Renseignements complémentaires**

DATE DU PRÉSENT AVIS :  
15/12/2011